

Assemblée Générale du 14 juin 2025 à 11h00 à Etagnières c/o Célestin et Immaculée Tessemo

PROCES-VERBAL

Présents : Immaculée Tessemo (IT), Emmanuel Marclay (EM), Célestin Tessemo (CT), Claudia Demarta Gatsi (CDG), Audrey Cuche et François Parvex,

Excusés : André Tchouatieu (AT) et Jean-Claude et Marie Fisher-Bise

Début de l'AG à 11h10

EM remercie chaleureusement l'assemblée pour leur présence.

Présentation de l'ordre du jour : Pas de remarques. Celui-ci est accepté par l'assemblée.

1. Procès-verbal de la dernière AG, du 20 juillet 2024

Le PV de l'AG du 20.07.2024 est disponible sur le site internet.

Personne n'en demande la lecture. Il n'y a pas de remarque dans l'Assemblée. Il est approuvé.

2. Rapport du Président

Le comité s'est réuni à 4 reprises (en téléseance) depuis notre dernière AG.

Nous avons des contacts réguliers avec le Centre et sa responsable (Sr Jacqueline par mail, message WhatsApp et téléphone).

L'année a été plutôt calme pour l'Association, avec les points suivants à signaler depuis la dernière AG :

- Passage de AT sur place au mois de juillet 2024
- Envoi de deux circulaires, à Noël 2024 et juin 2025
- Alimentation électrique
- Alimentation eau potable
- Pavillon de pédiatrie
- Alimentation en produits laitiers: solution pérennisée, envoi fonds
- Situation bancaire

a. Vie de l'Hôpital et du Centre de Santé

Concernant la vie de l'hôpital, les activités menées par les Sœurs se poursuivent avec constance et efficacité, comme en témoignent les excellents résultats obtenus lors des évaluations trimestrielles¹.

Au premier trimestre 2025, l'évaluation gouvernementale les a classées premières de la région, avec une note remarquable de 94,6 %.

Au niveau de l'effectif, Sr Consolate, qui est médecin généraliste, est directrice de l'Hôpital.

¹ Réalisées par des représentants d'autres hôpitaux du pays et du Ministère de la Santé Publique

Sr Yvonne a obtenu son diplôme de master en sciences infirmières et terminé récemment une formation en dentisterie.

Il y a actuellement un problème national lié aux demandes d'augmentations salariales (selon RFI). Plusieurs médecins ont quitté les hôpitaux en raison de revendications salariales non satisfaites, ce qui a entraîné une pénurie persistante de personnel médical.

Pour faire face à cette situation, les Sœurs présentes sur place ont pris l'initiative de former certaines d'entre elles :

- l'une suit actuellement une formation de pharmacienne et obtiendra son diplôme en 2025,
- deux autres se forment comme infirmières, avec une obtention de diplôme prévue pour 2026.

Ces efforts visent à répondre à la forte demande en personnel soignant et à renforcer durablement les capacités de l'hôpital.

Fin 2024, les sœurs nous ont demandé de participer à l'augmentation des salaires des médecins. Nous avons plutôt proposé de verser des primes d'encouragement pour le personnel. Un montant d'environ 18'000'000 FBU (3'000.- CHF au marché du change local) a été envoyé au Burundi. Les sœurs qui avaient donné leur accord dans un premier temps, ont finalement fait machine arrière. Cet argent est pour le moment déposé sur un compte au Burundi et attend d'être utilisé pour d'autre projet.

Le comité a toujours comme projet de proposer d'aider Sr Consolata à faire un stage par ex. à Bujumbura dans le domaine obstétrique. IT a contacté un médecin gynécologue de Bujumbura qui serait d'accord de l'accompagner. Toutefois, ce projet est actuellement en suspens.

Cela dit, l'hôpital a récemment fait l'acquisition d'un appareil d'échographie, ce qui a permis de développer l'offre en suivi prénatal. Grâce à cette nouvelle capacité diagnostique, de nombreuses femmes enceintes ont été attirées vers l'hôpital pour leurs examens périnataux, générant ainsi des revenus supplémentaires pour la communauté des Sœurs.

Il convient de rappeler que l'établissement réalise chaque année un nombre important de césariennes, ce qui souligne l'importance du renforcement des compétences dans le domaine de l'obstétrique.

La connexion Internet demeure instable. CT a pris contact avec un technicien local afin de résoudre le problème de liaison avec Starlink. En raison des élections de juin 2025 et des prix du carburant élevé, cela n'a pas encore été fait. Mais une connexion Internet stable est indispensable pour pouvoir collaborer avec la société Studer Innotec. Par ailleurs, une personne compétente sur place, notamment un électricien qualifié, est nécessaire pour effectuer les travaux requis.

Enfin, le passage sur place d'AT en juillet 2024 avait pour but de :

- Rencontrer le personnel de soins et identifier avec eux les axes d'amélioration du quotidien des malades et de leurs conditions de travail.
- Identifier les défis majeurs auxquels ce personnel est confronté.
- Analyser ensemble les données et identifier les principaux problèmes de santé publique dans la population environnante dont la prévention désengorgerait l'hôpital.

Des données et information précieuse ont été récoltées.

b. Développement de collaboration

CT a connaissance d'un groupe d'infirmier/ères du Valais actuellement en cours de formation, qui envisage un départ prochain pour Musongati.

Dans cette perspective, CT prévoit de les rencontrer prochainement afin de leur présenter l'association ainsi que sa mission.

À ce sujet, CT et François ont décidé d'organiser une réunion d'information en Valais, probablement au domicile de François Parvex.

Alimentation électrique

La REGIDESO a terminé les travaux d'aménagement. Musongati est désormais alimenté par le réseau électrique national ! Tout fonctionne bien, grâce également aux panneaux solaires. Chaque bâtiment dispose désormais de sa propre alimentation indépendante. Actuellement, ils sont en saison des pluies et la turbine fonctionne à plein régime, ce qui fait qu'il n'y a d'autant moins de problème d'approvisionnement en électricité.

Il s'agit maintenant d'envoyer un technicien (Merlin) pour faire les branchements nécessaires pour permettre la recharge des batteries via le nouveau réseau électrique.

c. Alimentation en eau potable

Les moyens d'approvisionnement en eau potable sont les suivants :

- Raccordement au réseau de la REGIDESO
- Pompe dans forage
- Source historique avec pompe de relevage

d. Infrastructures

Les sœurs ont le projet de créer un pavillon de pédiatrie. En raison des difficultés avec les médecins, leur projet est en stand-by. De plus, la maison mère en Pologne a refusé le budget et les plans, car trop ambitieux.

e. Lait en poudre

La solution mise en place fonctionne bien. L'Association fournit 1 à 2 x 2'000 Euros sur l'année leur permettre d'acheter le lait pour les nourrissons manquant de lait maternel. En 2024, les sœurs n'ont pas fait la demande pour une deuxième tranche, car elles ont reçu de la maison mère.

f. Moyens de communication

Une graphiste (Mme F. Hammel de l'Atelier des Kips) a été mandatée pour nous faire une proposition de plaquette illustrant l'activité de l'Hôpital, pour la fin de l'été.

g. Autres

Une délégation de l'association est souhaitée sur place, cependant aucun déplacement n'a été envisagé avant les élections législatives de juin. Ces élections, qui ont eu lieu quelques jours avant l'AG, se sont déroulées dans le calme. Le parti du président sortant a remporté le scrutin, et la vie reprend progressivement son cours normal.

3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes 2024

À la suite de la dernière AG de 2024 et de la fin de notre relation bancaire avec UBS, nous avons transféré nos avoirs à la Banque Cantonale Vaudoise (BCV). Depuis le 12 juin 2024, nos comptes sont désormais domiciliés à la BCV, comprenant un compte courant actif ainsi qu'un compte épargne.

Ce changement d'établissement nous a permis de réduire les frais de gestion mensuels, passant de 5 CHF à 2 CHF, et de bénéficier d'un petit rendement, avec un intérêt de 28,54 CHF perçu sur le compte épargne à la fin de l'année.

Le compte de pertes et profits 2024 (y compris 2014 à 2024) est distribué aux participants.

La baisse des dons observée ces trois dernières années, depuis la pandémie de Covid-19, s'est accentuée en 2024. Cette diminution pourrait également être liée au changement de compte bancaire intervenu en cours d'année.

Au 31 décembre 2023, le total des dons s'élevait à CHF 3'960.-, soit près de la moitié du montant reçu en 2022. En 2024, 32 donateurs ont été recensés (contre 41 en 2023 et 44 en 2022) ainsi que 161 membres, un chiffre stable par rapport à 2023 (également 161) mais en léger recul par rapport à 2022 (167 membres). À titre de comparaison, en 2010, l'association comptait 105 donateurs et 195 membres.

Les dépenses totales s'élèvent à 13'850.62.- CHF, contre 23'500.- CHF budgétisés. Cet écart s'explique par une diminution des charges du centre (9'500.- CHF prévus, 7'674.21.- CHF dépensés), ainsi que par une baisse des charges de l'association (14'000.- CHF prévus, 6'176.50.- CHF utilisés). À titre d'exemple, les frais de voyage, initialement estimés à 10'000.- CHF, n'ont atteint que 6'050.- CHF.

Les principales dépenses de l'année correspondent aux frais de voyage effectués par CT et François Parvex, pour un montant total de 6'050.- CHF, ainsi qu'à divers projets pour un montant d'environ 5'720.55.- CHF, incluant notamment la prime des médecins et l'achat de matériel électronique pour l'installation solaire (Studer).

Les comptes 2024 ont été vérifiés le 13.06.2025 exceptionnellement par Charlotte et Martine Marclay, que CDG remercie chaleureusement pour leur engagement last-minute.

Le bilan 2024 (incluant les années 2014 à 2024) est distribué aux participants.

En conclusion, les comptes présentent un excédent de charges à reporter au capital de 9'862.08.- CHF, ce qui porte le capital à 168'391.56.- CHF au 31 décembre 2024.

3. Approbation des rapports et décharge du comité

Les rapports du président, de la trésorière et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée. L'Assemblée donne décharge au Comité.

4. Projets de l'Association

- Alimentation électrique (branchement et connexion Internet).
- Création du pavillon de pédiatrie.
- Produits laitiers : poursuite de la solution mise en place.
- Outils de communication (plaquette, site Internet).
- Examen des demandes des sœurs et réponse suivant les cas.

5. Budget 2025

Le budget 2025 est remis et présenté à l'Assemblée.

PRODUITS	2022	2023	2024	2025
Dons	10 000,00	10 000,00	8 000,00	5 000,00
Remboursements	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts créanciers	0,00	0,00	0,00	1,00
Total des produits	10 000,00	10 000,00	8 000,00	5 001,00
CHARGES				
Contributions au frais de fonctionnement - Musongati	0,00	0,00	0,00	0,00
Aide alimentaire (achat de lait)	2 000,00	4 500,00	4 500,00	4 000,00
Immeubles et équipements	0,00	5 000,00	0,00	
- pavillon pédiatrie				0,00
- alimentation électrique				1 000,00
- connexion Internet haut débit				600,00
Autres projets	40 000,00	20 000,00	5 000,00	1 000,00
Total charges du Centre	42 000,00	29 500,00	9 500,00	10 600,00
Frais de transport - Envoi container et location box	4 000,00	0,00	0,00	0,00
Frais hébergement du site Internet www.musongati.ch et mise à jour	800,00	800,00	800,00	800,00
Achat matériel de l'association	200,00	200,00	200,00	200,00
Frais de plaquettes - Brochures	0,00	2 000,00	2 000,00	1 500,00
Frais de mission	0,00	7 000,00	10 000,00	5 000,00
Autres frais de bureau et d'administration de l'Association	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total charges de l'Association	6 000,00	11 000,00	14 000,00	8 500,00
Total des charges	48 000,00	40 500,00	23 500,00	19 100,00
Résultat	-38 000,00	-30 500,00	-15 500,00	-14 099,00

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

6. Elections statutaires

Pour rappel, le comité est le suivant:

I. Tessemo	Projet santé + matériel médical (réélue en 2023)
C. Tessemo	Communication + Projet technique (réélu en 2023)
E. Marclay	Président (réélu en 2023)
André Tchouatieu	Communication + projet santé (élu en 2024)
Claudia Demarta Gatsi	Secrétariat + Trésorière (élu en 2024)

Tous les membres continuent leur activité. Les membres du comité étant élus pour 3 ans selon les statuts, il n'y a besoin d'élection cette année.

Vérificateur des comptes :

Audrey Cuche et François Parvex ont accepté de réviser les comptes de l'année 2025 à la fin de l'exercice. L'Assemblée les élit à l'unanimité, par acclamation.

7. Divers et propositions individuelles

- Père Nobis sera en Europe à partir du 29 juin. Nous devons en profiter pour le voir.
- Mission 2025 prévue entre septembre et novembre. CT et François prévoient de se rendre sur place durant cette période afin de mettre en place ce qui est nécessaire pour la poursuite des activités. Toutefois, ils souhaitent au préalable avoir une vision claire des besoins réels. Pour cela, un point de situation avec Père Nobis et l'installation d'une connexion Internet sont indispensables. C'est uniquement par ce biais que la société Studer Innotec pourra établir un contact direct avec l'équipe locale, évaluer les manques sur le terrain et identifier les améliorations à apporter (pour l'alimentation électrique).
- Recherche de nouveaux membres. Il est proposé d'imprimer à nouveau la circulaire de mai 2025 et la plaquette de présentation de l'association lorsqu'elle sera finalisée. L'objectif est que les membres de l'Assemblée, ainsi que l'ensemble des membres de l'association, partagent ces documents activement avec leur entourage (amis, famille, collègues) afin d'attirer de nouveaux membres et renforcer le réseau de soutien.
- Il est rappelé l'option de monter un projet qui peut être présenté et soutenu par une Ambassade ou une société pharmaceutique.

Fin de l'AG à 12h25, EM remercie l'Assemblée et CT et IT pour leur accueil.

Documents annexés au présent PV:

- *Compte de pertes et profits 2014 à 2024*
- *Bilans au 31.12.2024*
- *Budget 2025*
- *Attestation de vérification des comptes 2024*

Hors Assemblée Générale :

Une collation est préparée par Célestin et Imma Tessemo. Ces derniers sont chaleureusement remerciés.

Claudia Demarta Gatsi, le 16.06.2024



Comptes pertes et profits au 31.12

2024

PRODUITS	2024
Dons	3'960.00
Remboursement - transfert	0.00
Intérêts créanciers (3 comptes)	28.54
Total des produits	3'988.54

CHARGES	
Contributions au frais de fonctionnement - Musongati	0.00
Produits alimentaires - Caritas - Musongati	1'953.57
Immeubles et équipements Musongati (transformations construction)	0.00
Autres projets	5'720.55
Total charges du Centre	7'674.12
Frais de transport - Envoi contener - Association	0.00
Frais du site Internet www.musongati.ch	0.00
Frais de plaquettes - Brochures	0.00
Frais de voyage	6'050.00
Autres frais de bureau et d'administration de l'association	126.50
Total charges de l'association	6'176.50

Total des charges	13'850.62
--------------------------	------------------

Résultat	-9'862.08
-----------------	------------------



ASSOCIATION DU
CENTRE DE SA (BURUNDI)
RUE DE LA COMBE 9 CH-1037 ETAGNIERES
+41 (21) 646 76 28 www.musongati.ch

Bilans au 31.12

2024

ACTIF	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
UBS S.A. c/c No 243-327728.01 T	186'449.07	195'155.44	207'427.48	202'172.48	209'703.43	174'945.33	177'461.68	167'771.87	167'427.32	178'253.64	
A.F.C. - impôt anticipé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
BCV CH59 0076 7000 S564 1391 4											68'363.02
BCV CH15 0076 7000 L564 1391 5											100'028.54
A.F.C. - impôt anticipé											0.00
Total de l'actif	197'639.12	206'346.89	218'620.03	213'366.13	220'898.18	186'140.53	188'656.88	178'967.07	178'622.52	178'253.64	168'391.56

PASSIF

Capital au 01.01	219'207.77	197'639.12	206'346.89	218'620.03	213'366.13	220'898.18	186'140.53	188'656.88	178'967.07	178'622.52	178'253.64
Excedent de recettes - (Excédent de charges)	-21'568.65	8'707.77	11'716.14	-5'253.90	7'532.05	-34'757.65	2'516.35	-9'689.81	-344.55	-368.88	-9'862.08
Capital au 31.12	197'639.12	206'346.89	218'063.03	213'366.13	220'898.18	186'140.53	188'656.88	178'967.07	178'622.52	178'253.64	168'391.56
Total du passif	197'639.12	206'346.89	218'063.03	213'366.13	220'898.18	186'140.53	188'656.88	178'967.07	178'622.52	178'253.64	168'391.56



Budget de l'année

2025

PRODUITS	2025
Dons	5'000.00
Remboursements	0.00
Intérêts créanciers	0.00
Total des produits	5'000.00

CHARGES

Contributions au frais de fonctionnement - Musongati	0.00
Aide alimentaire (achat de lait)	4'000.00
Immeubles et équipements	
- pavillon pédiatrie	0.00
- alimentation électrique	1'000.00
- connexion Internet haut débit	600.00
Autres projets	1'000.00
Total charges du Centre	10'600.00
Frais de transport - Envoi container et location box	0.00
Frais hébergement du site Internet www.musongati.ch et mise à jour	800.00
Achat matériel de l'association	200.00
Frais de plaquettes - Brochures	1'500.00
Frais de mission	5'000.00
Autres frais de bureau et d'administration de l'Association	1'000.00
Total charges de l'Association	8'500.00

Total des charges	19'100.00
--------------------------	------------------

Résultat	-14'100.00
-----------------	-------------------

ASSOCIATION DU CENTRE DE
SANTÉ DE MUSONGATI (Burundi)
p.a. Immaculée Nahimana
Rue de la Combe 9
1037 Etagnières

**RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE 2024**

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat que nous a confié l'Association, nous avons procédé au contrôle de ses comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Nous avons pointé l'entier du mouvement à l'aide des pièces justificatives et nos conclusions sont les suivantes :

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de la fortune et des résultats répond aux règles établies par la loi et les évaluations en matière de bilan.

Sur la base de cet examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis présentant un excédent de charges à reporter à capital de **CHF 9862,08** ce qui vous donne un capital de **CHF 168'391.56** au 31 décembre 2024.

Annexes : - bilan
 - compte de pertes et profits

Pelly, le 13 juin 2025  

ASSOCIATION DU CENTRE DE SANTE DE MUSONGATI (BURUNDI)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
<u>ACTIF</u>		
UBS S.A. c/c No 243-327728.01 T	-	178'253.64
BCV CH59 0076 7000 S564 1391 4	68'363.02	-
BCV CH15 0076 7000 L564 1391 5	100'028.54	-
A.F.C. - impôt anticipé	0.00	0.00
TOTAL DE L'ACTIF	168'391.56	178'226.69
<u>PASSIF</u>		
Capital au 01.01	178'253.64	178'622.52
Excédent de recettes (Excédent de charges)	(9'862.08)	(368.88)
Capital au 31.12	168'391.56	178'253.64
TOTAL DU PASSIF	168'391.56	178'253.64

Les montants ci-dessus résultent des livres et pièces qui nous ont été remis, ainsi que des renseignements complémentaires fournis. Nous formulons toutes réserves pour le cas où certains faits ou pièces ne nous auraient pas été communiqués.

Pully, le 13 juin 2025 



ASSOCIATION DU CENTRE DE SANTE DE MUSONGATI (BURUNDI)

COMPTE DE PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2024

	31.12.2024 Fr.	31.12.2023 Fr.
<u>RECETTES</u>		
Dons	3'960.00	7'835.00
Remboursement	0.00	0.00
Intérêts créanciers	28.54	0.00
<i>Total des recettes</i>	3'988.54	7'835.00
<u>DEPENSES</u>		
<u>Contributions aux frais de fonctionnement du Centre</u>		
Contributions directes aux frais du centre	0.00	0.00
Immeubles et équipements Musongati	0.00	0.00
Autres projets	5'720.55	0.00
Envoi lait	1'953.57	2'060.05
<i>Total</i>	7'674.12	2'060.05
Frais d'administration	6'176.50	6'145.23
Intérêts et frais financiers	0.00	0.00
<i>Total</i>	6'176.50	6'145.23
EXCEDENT DE RECETTES (EXCEDENT DE CHARGES)	(9'862.08)	(370.28)

Les montants ci-dessus résultent des livres et pièces qui nous ont été remis, ainsi que des renseignements complémentaires fournis. Nous formulons toutes réserves pour le cas où certains faits ou pièces ne nous auraient pas été communiqués.

Pully, le 13 juin 2025  